

## NOTICE EXPLICATIVE DE VOTRE FACTURE



La tarification de fourniture de chaleur du chauffage urbain Ouest Lyonnais se décompose en 2 termes :

- **Un terme Chaleur ou R1**, proportionnel à la consommation
- **Un terme Abonnement ou R2**, forfaitaire lié à la puissance souscrite

A la fin de chaque mois, une facture regroupant ces deux termes est émise avec des tarifs révisés.

Les termes, formules et tarifs unitaires utilisés sont définis dans le contrat de Délégation de Service Public et dans votre police d'abonnement. Les tarifs et révisions mensuels sont suivis et vérifiés par la Métropole de Lyon tous les mois.

# éclyste

Chauffage urbain  
GRANDLYON

Le Fay  
15A avenue Albert Einstein  
69100 VILLEURBANNE  
Courriel: vil@grandlyon@dalkia.fr  
EAN: FR75 3000 3031 7500 0204 8541 11  
BC: SOGEPFP

GRANDLYON HABITAT - OFFICE PUBLIC DE  
L'HABITAT

2, PLACE DE FRANCFORT  
CS 13754 - DIR FIN et COMPTABLE  
69444 LYON CEDEX 03

## 1. Références

Facture n° 0400 M Y00301 du 05/11/2021  
Payable pour le 06/12/2021

Exercice: 2021

Echéance au: 31/10/2021

Période de facturation: 01/10/2021 au 31/10/2021

Une question sur votre facture ?

Autre LIÉGEORG Florence - Tél. : 07 64 26 14 19

florence.dubourg@dalkia.fr

Vos références

Police abonnement du 25/06/2021

Service exécutant: DFC

Engagement juridique: 20019956

Nos références

Contrat n°7010589E / CLO812393Z / 0400 M 69 A SST 04 / FLD

A rappeler lors du paiement: 0066228S / 0400 M Y00301

## 2. Récapitulatif de votre facture

**ECLYDE SST 4 - RES ALIZEE - REF 31 - R1/R2**

Produit	Résultat HT	TVA
<b>CHAUFFAGE</b>		
R1 - COMBUSTIBLE	4 509,48 €	
	4 509,48 €	248,02 €

**CHAUFFAGE**

R22 - ABONNEMENT

R23 - ABONNEMENT

R25 - ABONNEMENT

Sous-Totaal (TVA 5,5%)

R24 - ABONNEMENT

Sous-Totaal (TVA 5,5%)

Total

**Total TTC à payer**

**UNE FACTURE  
DÉTAILLÉE, TRANSPARENTE  
ET EXPLIQUÉE PAS À PAS !**

# éclyste

Chauffage urbain  
GRANDLYON

Facture n°0400 M Y00301 du 05/11/2021

A rappeler lors du paiement: 0066228S / 0400 M Y00301

## 3. Détail des redevances hors taxes

CHAUFFAGE		PREMIERE			
Energie	Coef. Mixta	Libellé	Détail du calcul	Référence	
BIOGAZ	0,10900	Prix revisé	53,49 € x 2,384	Révision A	128,06 €
BIOGASISE	0,47600	Prix revisé	30,80 € x 1,013	Révision B	31,20 €
CO2	1,50000	Prix revisé			0,31 €
ELECTRICITE	1,50000	Prix revisé	2,09 € x 0,986	Révision C	2,06 €
GAZ	0,41500	Prix revisé	40,36 € x 2,624	Révision D	113,98 €
<b>Prix mixte 1 = 0,109 x 128,06 € + 0,476 x 31,20 € + 1 x 0,31 € + 1 x 2,06 € + 0,415 x 113,98 € = 78,48 €</b>					
CHAUFFAGE		PREMIERE		R1 - COMBUSTIBLE	Résultat HT
Période	Libellé	Détail du calcul	Référence		
01/10/2021 au 31/10/2021	Prix revisé	78,48 €	Mixte 1		4 509,48 €
01/10/2021 au 31/10/2021	Montant redevance	78,48 x 57,460 MWh	Conso 1		<b>Total HT 4 509,48 €</b>
CHAUFFAGE		PRESTATIONS	CONDUITE	R22 - ABONNEMENT	Résultat HT
Période	Libellé	Détail du calcul	Référence		
	Valeur de base	20,50 € x 1140,00 kW			23 370,00 €
	Prix revisé	23370,00 € x 1,042	Révision E		24 351,54 €
01/10/2021 au 31/10/2021	Montant redevance	24351,54 € x 1112			2 029,30 €
				<b>Total HT 2 029,30 €</b>	
CHAUFFAGE		PRESTATION GER	R23 - ABONNEMENT	Résultat HT	
Période	Libellé	Détail du calcul	Référence		
	Valeur de base	6,47 € x 1140,00 kW			7 376,80 €
	Prix revisé	7253,80 € x 1,030	Révision F		7 587,07 €
01/10/2021 au 31/10/2021	Montant redevance	7587,07 € x 83,9			633,09 €
				<b>Total HT 633,09 €</b>	
CHAUFFAGE		MISE A DISPOSITION	R26 - ABONNEMENT	Résultat HT	
Période	Libellé	Détail du calcul	Référence		
01/10/2021 au 31/10/2021	Valeur de base	13,75 € x 1140,00 kW			15 675,00 €
01/10/2021 au 31/10/2021	Montant redevance	15675,00 € x 1112			1 306,25 €
				<b>Total HT 1 306,25 €</b>	
CHAUFFAGE		INVESTISSEMENTS / FINANCEMENTS	R24 - ABONNEMENT	Résultat HT	
Période	Libellé	Détail du calcul	Référence		
01/10/2021 au 31/10/2021	Valeur de base	0,49 € x 1140,00 kW			558,60 €
01/10/2021 au 31/10/2021	Montant redevance	558,60 € x 1112			46,56 €
				<b>Total HT 46,56 €</b>	

## 4. Révision des prix

Révision A = Révision au 31/10/2021										
Ref	Libellé	Variable	PRGMA	TVD73	TVD2	GOGAZ	TICGN	TICGN	Valeur Fraie	Valeur contrat
PRG MA	PRG MA								63,71000	14,20200
TVD73	T3 - GRDP - Prix Proportionnel								6,00000	5,84000
GOGAZ	G00 GAZ								6,40000	6,40000
TICGN	TICGN								0,84000	0,84000
									<b>Coefficient de révision</b>	<b>2,384</b>

La facture émise mensuellement se décompose en 5 chapitres :

1. Références
2. Récapitulatif de votre facture
3. Détails des redevances hors taxes
4. Révisions des prix
5. Relevés des compteurs

Nous allons balayer l'ensemble de ces cinq chapitres pas à pas afin de vous donner toutes les clés pour comprendre la facture dans ses moindres détails.

# éclyde

Chauffage urbain  
GRANDLYON

## 1. Références

Facture n° 0400 M Y00301 du 05/11/2021  
Payable pour le 06/12/2021

Exercice : 2021

Echéance au : 31/10/2021

Période de facturation : 01/10/2021 au 31/10/2021

### Une question sur votre facture ?

Mme DUBOURG Florence – Tél. : 07 64 26 14 19  
florence.dubourg@dalkia.fr

### Vos références

Police abonnement du 25/06/2021  
Service exécutant : DFC  
Engagement juridique 20019956

### Nos références

Contrat n°7010586E / GL0812393Z / 0400 M 69 A SST 04 / FLD

A rappeler lors du paiement: 0066228S / 0400 M Y00301

### Lieu de règlement:

Le Kaly  
15A avenue Albert Einstein  
69100 VILLEURBANNE  
Courriel : virtbanclyon@dalkia.fr  
IBAN : FR76 3000 3031 7500 0204 8541 11  
BIC : SOGEFRPP

1D

GRANDLYON HABITAT – OFFICE PUBLIC DE  
L' HABITAT  
OPH  
2 PLACE DE FRANCFORT  
CS 13754 – DIR FIN et COMPTABLE  
69444 LYON CEDEX 03

1A

1B

1C

## ■ Références

La partie Référence décrit l'ensembles des informations de votre police d'abonnement qui permet d'identifier votre installations et les conditions de facturation.

On y retrouve en particulier les informations suivantes :

(1A) Période de facturation qui correspond en général au mois considéré

(1B) Contact à solliciter en cas de question sur votre facture en rappelant bien les identifiants de votre police d'abonnement et les références internes

(1C) Identifiants de la sous-station et de la facture dans le référentiel du réseau Ouest Lyonnais

(1D) Coordonnées de l'organisme gestionnaire en charge du paiement des factures, Pensez-bien à informer le délégataire de tout changement qui pourrait intervenir afin d'éviter les difficultés de facturation.



## 2. Récapitulatif de votre facture

### ECLYDE SST 4 - RES ALIZEE - REF 31 - R1/R2

Produit	Résultat HT	TVA
<b>CHAUFFAGE</b>		
R1 - COMBUSTIBLE	4 509,46 €	
Sous-Total (TVA 5,5%)	4 509,46 €	248,02 €
<b>CHAUFFAGE</b>		
R22 - ABONNEMENT	2 029,30 €	
R23 - ABONNEMENT	633,09 €	
R25 - ABONNEMENT	1 306,25 €	
Sous-Total (TVA 5,5%)	3 968,64 €	218,28 €
R24 - ABONNEMENT	46,55 €	
Sous-Total (TVA 5,5%)	46,55 €	2,56 €
Total	8 524,65 €	468,86 €
<b>Total TTC à payer</b>		<b>8 993,51 €</b>

Voir détail au dos →

## ■ Récapitulatif de votre facture

Le récapitulatif distingue les termes tarifaires selon leur nature.

(2A) Il mentionne ainsi d'abord la part liée à la consommation d'énergie (terme R1)

(2B) Il indique ensuite les différents termes d'abonnement (termes R2x) qui représentent différentes prestations du service en fonction de leurs indices.

- R22 : conduite et maintenance légère
- R23 : gros entretien et renouvellement des équipements
- R25 : remboursement des investissements portés par la collectivité
- R24 : remboursement des investissements portés par le délégataire



# éclyde

Chauffage urbain  
GRANDLYON

ECLYDE SST 4 - RES ALIZEE - REF 31 - R1/R2

Facture n°0460 M 700301 du 05/11/2021

A rappeler lors du paiement : 0068228 / 0400 M 700301

### 3. Détail des redevances hors taxes

CHAUFFAGE		PRIMAIRE		
Energie	Coef. Mixté	Libellé	Détail du calcul	Référence
BIOGAZ	0,1000	Prix révisé	53,49 € x 2,394	Révision A 128,06 €
BIOMASSE	0,4700	Prix révisé	30,80 € x 1,013	Révision B 31,20 €
CO2	1,0000	Prix révisé	2,09 € x 0,986	Révision C 2,06 €
ELECTRICITE	0,4150	Prix révisé	40,36 € x 2,824	Révision D 113,98 €
<b>Prix mixte 1 = 0,109 x 128,06 € + 0,476 x 31,20 € + 1 x 0,31 € + 1 x 2,06 € + 0,415 x 113,98 € = 78,48 €</b>				

CHAUFFAGE		PRIMAIRE		R1 - COMBUSTIBLE
Période	Libellé	Détail du calcul	Référence	Résultat HT
01/10/2021 au 31/10/2021	Prix révisé	78,48 €	Stare 1	4 509,46 €
01/10/2021 au 31/10/2021	Montant redevance	78,48 x 57,460 MWh	Conso 1	
				<b>Total HT 4 509,46 €</b>

CHAUFFAGE		PRESTATIONS CONDUITE		R22 - ABONNEMENT
Période	Libellé	Détail du calcul	Référence	Résultat HT
	Valeur de base	20,50 € x 1140,00 kW		23 370,00 €
	Prix révisé	23370,00 € x 1,042	Révision E	24 351,54 €
01/10/2021 au 31/10/2021	Montant redevance	24351,54 € x 1/12		2 029,30 €
				<b>Total HT 2 029,30 €</b>

CHAUFFAGE		PRESTATION GER		R23 - ABONNEMENT
Période	Libellé	Détail du calcul	Référence	Résultat HT
	Valeur de base	6,47 € x 1140,00 kW		7 375,80 €
	Prix révisé	7375,80 € x 1,030	Révision F	7 597,07 €
01/10/2021 au 31/10/2021	Montant redevance	7597,07 € x 1/12		633,09 €
				<b>Total HT 633,09 €</b>

CHAUFFAGE		MISE A DISPOSITION		R25 - ABONNEMENT
Période	Libellé	Détail du calcul	Référence	Résultat HT
01/10/2021 au 31/10/2021	Valeur de base	13,75 € x 1140,00 kW		15 675,00 €
01/10/2021 au 31/10/2021	Montant redevance	15675,00 € x 1/12		1 306,25 €
				<b>Total HT 1 306,25 €</b>

CHAUFFAGE		INVESTISSEMENTS / FINANCEMENTS		R24 - ABONNEMENT
Période	Libellé	Détail du calcul	Référence	Résultat HT
01/10/2021 au 31/10/2021	Valeur de base	0,49 € x 1140,00 kW		558,00 €
01/10/2021 au 31/10/2021	Montant redevance	558,00 € x 1/12		46,50 €
				<b>Total HT 46,50 €</b>

## ■ Détail des redevances hors taxes

(3A) Le terme unitaire R1 chaleur est obtenu par application d'un coefficient de mixité représentant la proportion de chacune des énergies primaires utilisées dans la production de chaleur du réseau Ouest Lyonnais (biomasse, gaz, biogaz). Cette proportion est engageante pour le délégataire.

Le terme R1 total intègre également des composantes liées au coût de l'électricité nécessaire et aux émissions de CO2 générées.

(3B) Chacun des termes fait l'objet d'une révision mensuelle par application d'un coefficient dont le calcul est détaillé plus loin dans la facture (cf. Révision des prix).

(3C) Le montant total de redevance R1 est obtenu en multipliant le prix unitaire R1 révisé par la consommation de chaleur réelle du bâtiment, relevée mensuellement sur le compteur de chaleur. Cette consommation est exprimée en MWh utiles (Cf Relevés des compteurs).

(3D) Les montants de l'abonnement au titre des différents termes R2 sont obtenus en multipliant les termes unitaires révisés (cf. Révision des prix) par la puissance souscrite, exprimée en kW, et propre à chaque abonné.

La puissance souscrite caractérise le besoin d'appel de chaleur nécessaire dont doit disposer le bâtiment concerné et est définie dans la police d'abonnement.



# éclyde

Chauffage urbain  
GRANDFUTUR

**ECLYDE SST 4 - RES ALIZEE - REF 31 - R1/R2**  
 Facture n°0400 M Y00301 du 05/11/2021  
 A rappeler lors du paiement : 00682285 / 0400 M Y00301

### 4. Révision des prix

Révision A – Révision au 31/10/2021

$$0,0196 = 0,3899 \times \frac{PEG_{MA}}{PEG_{JAN20}} + 0,1639 \times \frac{TVD3}{TVD3} + 0,1786 \times \frac{GOGAZ}{GOGAZ} + 0,237 \times \frac{TICGN}{TICGN}$$

Ref.	Libellé Variable	Valeur finale	Valeur contrat
PEG MA	PEG MA	63,71000 /	14,20000
TVD3	T3 - GRDF - Prix Proportionnel	6,00000 /	5,84000
GO GAZ	GO GAZ	6,40000 /	6,40000
TICGN	TICGN	0,84000 /	0,84000

**Coefficient de révision 2,394**

Révision E – Révision au 31/10/2021

$$0,10 = 0,80 \times \frac{ICHT}{ICHT} + 0,30 \times \frac{FSD1}{FSD1}$$

Ref.	Libellé Variable	Valeur finale	Valeur contrat
ICHT	COUT TRAVAIL TS SALAIRES I M E	128,70000 /	125,30000
FSD1	FRAIS ET SERVICES DIVERS 1	145,30000 /	133,30000

**Coefficient de révision 1,042**

Révision F – Révision au 31/10/2021

$$0,10 = 0,88 \times \frac{BT40}{BT40} + 0,24 \times \frac{TP100}{TP100}$$

Ref.	Libellé Variable	Valeur finale	Valeur contrat
BT40	CHAUFFAGE CENTRAL	113,80000 /	110,20000
TP100	Reseau chaf froid ac Fourmure Layau	109,20000 /	105,90000

**Coefficient de révision 1,030**

Révision G – Révision au 31/10/2021

Prix	Période	Référence	Date d'effet	Jours	Valeur	Moyenne prorata du temps
PEG MA		PEG MA - Gaz divers Centre Est	01/10/2021		63,71000	63,71000
TVD3		T3 - GRDF - Tarifs de Distribution - Prix Proportionnel	01/07/2021		6,09000	6,09000
TVD3K		T3 - GRDF - Tarifs de Distribution - Prix Proportionnel	01/07/2021		0,85000	0,85000
TICGNMA Q		TICGN ETB - Tarifs divers	01/05/2018		0,15000	0,15000
TICGN		TICGN - Tarifs divers	01/05/2021		0,84000	0,84000
TR		TERME FINE - Gaz divers Centre Est	01/10/2021		13 356,94000	13 356,94000

## ■ Révision des prix

(4A) Formule contractuelle de calcul de révision des prix pour le terme tarifaire considéré (combustible biomasse, gaz, électricité, CO<sub>2</sub>, termes tarifaires R2x).

Ce type de formule utilise différents indices dont la variation fait varier le terme tarifaire en fonction de leur pondération.

(4B) Libellé des indices contractuels utilisés dans la formule de calcul.

(4C) Valeur des indices à la date de calcul de la révision (1er jour du mois de facturation).

(4D) Valeur de base des indices contractuels correspondant à la date de détermination du prix (1er janvier 2020).

(4E) Coefficient de révision global obtenu sur le terme tarifaire unitaire par application de la formule d'indexation.

(4F) Détail des indices pris en compte pour l'évolution du terme tarifaire.

(4G) Valeur moyenne de indices à la date de calcul de la révision ramenée au prorata de la durée d'application de l'indice sur la période.

# éclyde

Chauffage urbain  
GRAND LYON

ECLYDE SST 4 - RES ALIZEE - REF 31 - R1/R2

Facture n°0400 M Y00301 du 05/11/2021

A rappeler lors du paiement : 00662285 / 0400 M Y00301

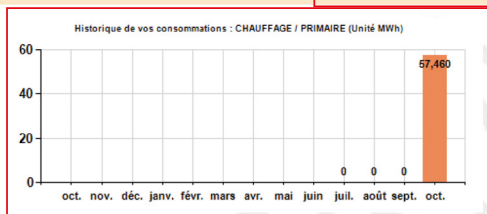
5A

## 5. Relevés de compteurs

Du 01/10/2021 au 31/10/2021

CHAUFFAGE	PRIMAIRE		R1 - COMBUSTIBLE			
	Index fin	Index début	Consommation	Coef. conversion	Résultat	A fact.
Compteurs						
SST 4 - RES ALIZEE	5 937,870	5 880,410	57,460		57,460	
Consommation 1 à facturer					57,460 MWh	

5D



## ■ Relevés des compteurs

(5A) Période de relevé du comptage considérée.

(5B) Index de début et de fin de période correspondant aux relevés réels mensuels effectués en sous-station.

(5C) La consommation mensuelle de la sous-station, exprimée en MWh utiles est obtenue par différence entre les index de fin et de début de période de facturation.

(5D) Historique des consommations de chaleur sur les 12 derniers mois, exprimé en MWh. Pour connaître les consommations des mois antérieurs, il est nécessaire de se reporter à une facture d'un exercice précédent (disponible sur l'Espace Client) ou de contacter le service de facturation s'agissant de l'ancien contrat de DSP.

# Chauffage urbain GRANDLYON

Ouest Lyonnais par  dalkia  
ouest cor

---

DALKIA - Agence commerciale Réseaux de chaleur  
Réseau Ouest Lyonnais

Référent commercial :  
**Marie-Anne Galaup - 06 44 44 27 64**  
marie-anne.galaup@dalkia.fr  
15 A, Avenue Albert Einstein,  
69100 Villeurbanne